

## Le règlement intérieur

Les mineurs âgés de 16 ans et plus peuvent être émancipés à la demande de leurs parents. Les demandes d'émancipation doivent faire l'objet d'un courrier séparé joint au bulletin d'inscription (*voir le modèle ci-dessous*). Ils sont considérés comme majeurs et autonomes mais restent sous l'autorité du Directeur qui peut supprimer l'émancipation en cas de manquement au règlement ou de problème de comportement.

Les stagiaires s'engagent à respecter les lieux qui sont mis à leur disposition ; toute dégradation est facturée, soit aux stagiaires eux-mêmes, soit à leurs représentants légaux, et peut entraîner une exclusion immédiate.

Les stagiaires s'engagent à respecter les consignes données par l'encadrement concernant les règles de vie en collectivité.

Tout stage commencé est dû. En cas d'annulation d'un participant, aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas de force majeure (accident, hospitalisation, décès).

Les organisateurs du stage déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration d'instruments ou objets personnels pour lesquels il est conseillé aux stagiaires de contracter une assurance.

Les organisateurs se réservent le droit, en cas d'événements indépendants de leur volonté, d'indisponibilité d'un professeur ou d'insuffisance de participants, d'annuler le stage. Les sommes perçues seront alors restituées.

Des concerts de solistes ou d'ensembles sont organisés durant la session. Chaque participant doit apporter une tenue correcte, un pupitre et son instrument si celui-ci est transportable.

L'exclusion immédiate du stage sans remboursement peut être prononcée par le Directeur pour tout manquement grave au présent règlement.

### Demande type d'émancipation

Je soussigné, ... , représentant légal de l'enfant ... , né le ... , demande son émancipation lors de sa participation à l'Académie du Festival Musique Sur un Plateau, qui se déroulera à Saint-Beauzire (43) du ... au ... . Par cette demande, je décharge expressément de toute responsabilité le Directeur et toute l'équipe pédagogique et d'encadrement.

Je suis informé que cette émancipation pourra être annulée à tout moment par moi-même ou par le Directeur de l'Académie en cas de comportement incorrect ou de manquement au règlement intérieur.

Fait le ... , à ... . Signature ....

## Les partenaires



## Le lieu

Le village de vacances "Ciel" est situé à 5 km de Brioude, à la porte des Volcans d'Auvergne et au cœur des gorges du Haut Allier : la tranquillité de ce pays d'eau et de forêts invite à se ressourcer.

Au cœur d'une campagne préservée et verdoyante, abritant un patrimoine naturel, culturel et historique exceptionnel, ce village dispose d'une dizaine de chalets, ainsi que de bâtiments dédiés à la restauration, et de nombreuses salles d'activités, de classe, de spectacle ou multimédia.

Un mini golf, deux cours de tennis et un terrain de basket viennent agrémenter l'espace naturel du centre.

### ACCES

Voiture : autoroute A75 Paris-Béziers (sortie 22)

Train : gare SNCF de Brioude (5 km)

Avion : aéroport de Clermont-Ferrand (60 km)

### VILLAGE DE VACANCES "CIEL"

La Gare - St Beauzire

43100 Brioude

Tél. : 04 71 76 80 08

### OFFICE DE TOURISME DE BRIOUDE

Le Doyenné - Place Lafayette

43100 BRIOUDE

Tél. : 04 71 74 97 49

Mail : [info@ot-brioude.fr](mailto:info@ot-brioude.fr)

Internet : [www.ot-brioude.fr](http://www.ot-brioude.fr)



## Mélo die 7

0 820 224 055 - 06 60 82 84 91

[www.melodie7.fr](http://www.melodie7.fr)

71, bvd beaumar chais - 75003 Paris  
58, rue du cherche-midi - 75006 Paris  
16, rue sauveur tobelem - 13007 Marseille  
98, av du 24 avril 1915 - 13012 Marseille  
78, rue du Rouet - 13008 Marseille



## Musique Sur un Plateau

04 71 76 81 77 - 06 86 72 15 81

[www.musiquesurunplateau.org](http://www.musiquesurunplateau.org)

Bosbomparent - 43100 Brioude

## Musique Sur un Plateau

en partenariat avec l'école

## Mélo die 7

présente l'

# Académie du Festival

Stage pluridisciplinaire  
Rencontres artistiques



du 25 au 31  
juillet 2011  
en Auvergne

Direction artistique  
Gersende Mondani

## L'Académie

L'Académie du Festival Musique Sur un Plateau rassemble des stagiaires venus de tous horizons dans des conditions exceptionnelles d'accueil et de travail. Elle se veut un temps de convivialité et de détente, pour que la pratique artistique demeure un plaisir.

Ce séjour artistique et musical s'articule autour de cours individuels dispensés par des professeurs expérimentés, afin de développer un suivi approfondi de la pratique artistique de chacun des participants.

Il est également l'occasion de (re)découvrir la pratique collective, d'aborder de nouveaux répertoires et de se produire en public.

Le lien particulier qui unit l'Académie et les rencontres pluriartistiques du Festival Musique Sur un Plateau lui confère un caractère unique : l'Académie devient ainsi un temps privilégié permettant aux stagiaires de s'ouvrir aux autres formes d'art et de côtoyer des artistes professionnels invités.

Le libre accès aux concerts de l'édition 2010 du Festival Musique Sur un Plateau appelle les stagiaires à la découverte d'ensembles de musique de chambre de haute qualité et à la mise en parallèle de la musique avec l'histoire de l'art.

## 7<sup>e</sup> édition du Festival Musique Sur un Plateau

### « Notes à Mots »

21 h - Concert

Jeu	Jeu
di	di
21	21
juillet	juillet
Collégiale	Collégiale
d'AUZON	d'AUZON
Samedi	Samedi
23	23
juillet	juillet
Halle	Halle
aux	aux
grains	grains
de	de
BRIOUDE	BRIOUDE
Mercredi	Mercredi
27	27
juillet	juillet
Abbatiale	Abbatiale
de	de
BLESLE	BLESLE
Vendredi	Vendredi
29	29
juillet	juillet
Château	Château
de	de
CHAVANCIAC	CHAVANCIAC
LAFAYETTE	LAFAYETTE
Samedi	Samedi
30	30
juillet	juillet
Château	Château
de	de
DOMAYRAT	DOMAYRAT

Samedi 30 juillet (16 h) Auditorium de "Ciel"  
Concert de l'Académie

## Les stagiaires

L'Académie est ouverte aux jeunes artistes âgés d'au moins 8 ans qui désirent :

- progresser dans leur pratique artistique,
- s'appuyer sur un encadrement de haut niveau,
- découvrir un nouveau répertoire,
- s'ouvrir à l'univers artistique sous toutes ses formes.

## L'accueil et l'hébergement

Accueil des stagiaires le lundi 25 juillet 2011 :

- dès 14 h au village de vacances Léo Lagrange - "Ciel" ;
- dès 12 h 30 en gare de Brioude (renseignements et inscriptions au 06 60 82 84 91).

Les stagiaires sont hébergés dans des chalets, comprenant entre 4 et 6 lits simples, et répartis en fonction de leur âge. L'auditorium, les salles de cours et de répétition sont attenants. Les repas sont servis sur place dans un espace dédié.

Retour des stagiaires le dimanche 31 juillet 2011 :

- dès 10 h au village de vacances Léo Lagrange - "Ciel" ;
- dès 12 h 30 en gare de Brioude (renseignements et inscriptions au 06 60 82 84 91).

## Les professeurs

L'équipe pédagogique de l'Académie se compose de \* :

**Pierre FEDERICCI** *Directeur de l'Académie*

**Claire SALESSE** *Professeur de Violon et d'Alto*

**Pauline COLLIGNON** *Professeur de Violoncelle*

**Christophe GUIDA** *Professeur de Piano et d'Orgue*

**Marie SERRE** *Professeur de Danse et d'Expression scénique*

**Matthieu ANGELETTI** *Professeur de Guitare, Batterie et d'Ateliers musicaux*

Les stagiaires mineurs sont placés sous la responsabilité de l'équipe d'animation (BAFA) qui assure l'organisation des activités de détente pour l'ensemble des participants.

\* Sous réserve de remplacement en cas d'indisponibilité.

## Fiche d'inscription

### Académie du Festival Musique Sur un Plateau

Le nombre de stagiaires étant limité, les inscriptions sont prises en compte selon l'ordre de leur réception.

### A retourner dûment complété à :

## Mélodie 7

71, boulevard Beaumarchais - 75003 Paris

### Avant le 12 juin 2011

NOM : .....

Prénom : .....  M  F

Date de naissance : ..... / ..... / .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Portable : .....

E-mail : ..... @ .....

Etablissement fréquenté : .....

Instrument : .....

Niveau, diplôme : .....

## Tarif et Conditions

Prix du séjour complet : 450 €/pers, comprenant :

- les frais pédagogiques et artistiques,
- la pension complète (du 25/07 dîner au 31/07 petit déjeuner),
- l'accès aux visites et aux concerts du Festival.

J'accompagne ce bulletin d'un chèque d'acompte de 200 € à l'ordre de Mélodie 7, remboursable pour moitié en cas de désistement avant le 25 juin. Passé ce délai, aucun remboursement ne pourra avoir lieu.

**Je m'engage à régler le solde avant le 10 juillet 2011.**

Fait le ..... / ..... / 2011 à .....

Signature \* :

\* Le signataire déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur figurant au dos et autorise son enfant à participer à l'Académie.